

OBJET **COMPTE DE GESTION 2010**
 BUDGET VILLE

LE CONSEIL MUNICIPAL

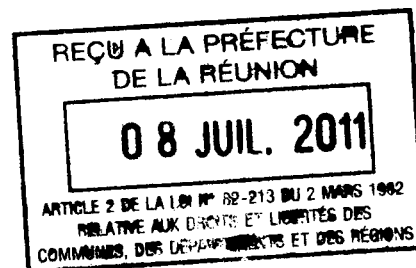
Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 11/4-01 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur le Receveur Municipal, présenté au nom de la Commission Affaire Générale/ Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;



**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE**

7 abstentions
(dont 1 vote par procuration)

pour

Mme Carmen ALLIE, M. Jean-Michel BARDIERE,
M. René-Paul VICTORIA, M. Christian ALBANY,
M.Serge HOARAU et Mme Raziah LOCATE

autres élus présents et mandatés

Adopte le Compte de Gestion du Receveur Municipal relatif au Budget principal de l'exercice 2010 (confer document joint).

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 6 JUIL. 2011



LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

12000 -SAINT-DENISPRINCIP

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT: 2009	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2010	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2010	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2010
I - Budget principal					
Investissement	-3 374 796,00	0,00	-24 239 650,77	0,00	-27 614 446,77
Fonctionnement	22 372 742,90	6 224 138,31	23 408 984,24	0,00	39 557 588,83
TOTAL I	18 997 946,90	6 224 138,31	-830 666,53	0,00	11 943 142,06
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
EAUX DE SAINT DENIS					
Investissement	253 565,25	0,00	-1 396 727,41	0,00	-1 143 162,16
Fonctionnement	1 801 094,54	1 299 033,04	1 369 068,63	0,00	1 871 130,13
Sous-Total	2 054 659,79	1 299 033,04	-27 658,78	0,00	727 967,97
TOTAL III	2 054 659,79	1 299 033,04	-27 658,78	0,00	727 967,97
TOTAL I + II + III	21 052 606,69	7 523 171,35	-858 325,31	0,00	12 671 110,03

12000 - SAINT-DENISPRINCIP

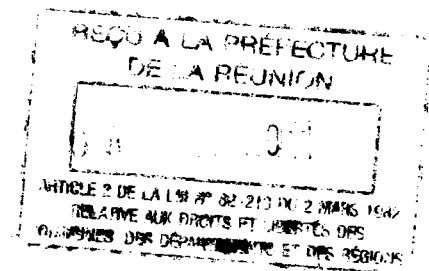
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	119 208 552,87	210 775 421,40	329 983 974,27
Titres de recettes émis (b)	73 528 508,34	216 490 940,94	290 019 449,28
Réductions de titres (c)	0,00	570 175,24	570 175,24
Recettes nettes (d = b - c)	73 528 508,34	215 920 765,70	289 449 274,04
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	119 208 552,87	210 011 196,43	329 219 749,30
Mandats émis (f)	98 074 955,53	198 709 777,90	296 784 733,43
Annulations de mandats (g)	306 796,42	6 197 996,44	6 504 792,86
Dépenses nettes (h = f - g)	97 768 159,11	192 511 781,46	290 279 940,57
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		23 408 984,24	
(h - d) Déficit	24 239 650,77		830 666,53

Département de la Réunion
Commune de Saint-Denis

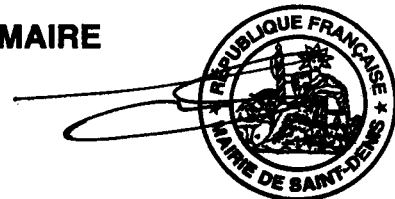
COMPTE ADMINISTRATIF 2010

BUDGET PRINCIPAL



Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
En séance du **25/6/2011**
En annexe à la Délibération N° **11/4-02**

LE MAIRE



Conseil Municipal
Du samedi 25 juin 2011
(Quatrième séance annuelle)

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE SAINT-DENIS

(1)

POSTE COMPTABLE DE

M14

Compte Administratif

voté par nature

ANNEE

2010

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc ...).

SOMMAIRE

pages			
	I Informations générales		
3	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
4	B - Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
5	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
9	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
10	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles		
13	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles		
15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
18	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
21	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
24	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
62	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteur	X	
62	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
62	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
63	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux	X	
64	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
65	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
66	A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier	X	
66	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie	X	
67	A3 - Méthode utilisée pour les amortissements	X	
67	A4 - Etat des provisions	X	
67	A5 - Etalement des provisions	X	
68	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
69	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - invest. (2)		X
	A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)		X
	A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)		X
	A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonc. (4)		X
	A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest. (4)		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
71	A10.1 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
73	A10.2 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
	A10.3 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
	A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
	B - Engagements hors bilan		
75	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
	B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.4 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.5 - Etat des engagements reçus		X
87	B1.6 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
96	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
100	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
	C - Autres éléments d'informations		
101	C1.1 - Etat du personnel	X	
105	C1.2 - Actions de formation des élus	X	
106	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
110	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhèrent la commune ou l'établissement	X	
110	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
110	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
111	C3.5 Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
113	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
113	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

2

Commune _____ VILLE DE SAINT-DENIS	BUDGET 2010
------------------------------------	------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Population totale (colonne h du recensement INSEE)	132573
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	376
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté Intercommunale des communes du NORD (CINOR)	

Informations fiscales (N-2) (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. pour la commune (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 taxes	54 030 486		385,27		
Taxe professionnelle	35 567 290		253,62		
4 Taxes	89 597 776	117 298 961	836,42		1 031,85

1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 361	1 144
2	Produit des impositions directes/population	437	524
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 623	1 335
4	Dépenses d'équipement brut/population	449	456
5	Encours de dette/population	685	1 018
6	DGF/population	281	279
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	60%	53%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)	95%	83%
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	87%	93%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	28%	23%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	42%	76%

Source DGCL

Strate retenue : CA 2009 des communes de France métropolitaine de 100 000 hab. à moins de 300 000 hab.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal défini à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figure sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios de 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L 2313-1, R 2313-1, R2313-2 et R 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE (1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (2),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (2).
- ~~avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 ;~~
- ~~avec ou sans~~ vote formel sur chacun des chapitres (3).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont : (3)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (3).

V - Le présent budget a été voté (3) :

- ~~- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;~~
- ~~- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ;~~
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget

(2) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(3) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	192 511 781,46	G	215 920 765,70
	Section d'investissement	B	97 768 159,11	H	73 528 508,34

REPORTS DE L'EXERCICE N- 1	Reports en section de fonctionnement (002)	C		I	16 148 604,59
	Reports en section d'investissement (001)	D	3 374 796,00	J	

(si déficit)

(si excédent)

=

=

TOTAL (réalisations + reports)	=A+B+C+D	293 654 736,57	=G+H+I + J	305 597 878,63
---------------------------------------	----------	----------------	---------------	----------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1(1)	Section de fonctionnement	E	5 711 345,95	K	
	Section d'investissement	F	3 002 876,44	L	1 659 093,21
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	8 714 222,39	=K+L	1 659 093,21

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	198 223 127,41	=G+H+K	232 069 370,29
	Section d'investissement	=B+D+F	104 145 831,55	=H+J+L	75 187 601,55
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F	302 368 958,96	=G+H+I +J+K+L	307 256 971,84

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	5 711 345,95
011	Charges a caractere general	5 052 896,30	
012	Charges de personnel et frais assimilés	393,59	
65	Autres charges de gestion courante	462 147,52	
656	Frais de fonct des gpes d'élus	1 127,01	
66	Charges financières	27 422,01	
67	Charges exceptionnelles	167 359,52	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	3 002 876,44
13	Subventions d'investissement recues		1 659 093,21
16	Emprunts et dettes assimilées	396,72	
20	Immobilisations incorporelles	1 203 730,31	
204	Subvention d'équipement versée	50 000,00	
21	Immobilisations corporelles	712 203,68	
23	Immobilisations en cours	1 036 545,73	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(5)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	41 893 507,55	32 358 978,75	1 479 903,81	5 052 896,30	3 001 727,6
012	Charges de personnel et frais assimilés	110 241 680,00	107 933 192,50	7 589,14	393,59	2 300 504,7
014	Atténuations de produits	40 000,00	4 159,75	1 840,25		34 000,0
65	Autres charges de gestion courante	36 600 922,68	33 170 015,01	1 011 434,42	462 147,52	1 957 325,7
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus	253 378,36	110 194,70	7 594,99	1 127,01	134 461,6
Total des dépenses de gestion courante		189 029 488,59	173 576 541,71	2 508 362,61	5 516 564,42	7 428 019,8
66	Charges financières	3 800 000,00	1 748 949,71	723 427,58	27 422,01	1 300 200,7
67	Charges exceptionnelles	743 150,00	408 199,36	1 553,81	167 359,52	166 037,3
68	Dotations aux provisions (1)	1 500 000,00	1 500 000,00			
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		195 072 638,59	177 233 690,78	3 233 344,00	5 711 345,95	8 894 257,8

023	Virement à la section d'investissement (2)	2 893 808,00				
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	7 906 625,00	12 044 746,68			3,11
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		10 800 433,00	12 044 746,68			3,11
TOTAL		205 873 071,59	189 278 437,46	3 233 344,00	5 711 345,95	8 894 261,02

Pour information (3)						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges	975 000,00	1 176 357,75			-201 357,75
70	Produits des services, du domaine et ventes.	11 075 000,00	11 380 297,17			-305 297,17
73	Impôts et taxes	124 149 600,00	126 383 832,29			-2 234 232,29
74	Dotations et participations	46 137 550,00	49 358 124,60			-3 220 574,60
75	Autres produits de gestion courante	4 331 254,00	4 416 579,64			-85 325,64
Total des recettes de gestion courante		186 668 404,00	192 715 191,45			-6 046 787,45
76	Produits financiers	6 000,00	6 286,31			-286,31
77	Produits exceptionnels	2 306 063,00	22 411 450,28			-20 105 387,28
78	Reprises sur provisions (1)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		188 980 467,00	215 132 928,04			-26 152 461,04

042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	744 000,00	787 837,66			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		744 000,00	787 837,66			
TOTAL		189 724 467,00	215 920 765,70			-26 152 461,04

Pour information (3)						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		16 148 604,59				

- (1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
(4) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
3	Stocks (4)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 257 166,63	2 092 299,51	1 203 730,31	961 136,81
204	Subventions d'équipement versées	19 336 927,09	18 042 523,83	50 000,00	1 244 403,26
21	Immobilisations corporelles	12 769 235,52	11 064 543,77	712 203,68	992 488,07
22	Immobilisations reçues en affectation (5)				
23	Immobilisations en cours	32 377 445,27	28 379 958,62	1 036 545,73	2 960 940,92
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	68 740 774,51	59 579 325,73	3 002 479,72	6 158 969,06
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement	161 900,00			161 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées	37 973 244,22	30 298 904,28	396,72	7 673 943,22
18	Compte de liaison : affectation ... (6)				
26	Particip., créances rattachées à des particip.	700 000,00	700 000,00		
27	Autres immobilisations financières	70 000,00	5 966,00		64 034,00
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières	38 905 144,22	31 004 870,28	396,72	7 899 877,22
45.1	Total des opé. Pour compte de tiers (7)				
	Total des dépenses réelles d'investissement	107 645 918,73	90 584 196,01	3 002 876,44	14 058 846,28
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	744 000,00	787 837,66		0,48
041	Opérations patrimoniales (2)	7 400 000,00	6 396 125,44		1 003 874,56
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	8 144 000,00	7 183 963,10		1 003 875,04
	TOTAL	115 789 918,73	97 768 159,11	3 002 876,44	15 062 721,32

Pour information (3)		
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	3 374 796,00	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
3	Stocks (4)				
13	Subventions d'investissement	20 465 346,42	8 288 013,51	1 659 093,21	10 518 239,70
16	Emprunts et dettes assimilées	42 887 797,00	33 973 049,64		8 914 747,36
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation (5)				
23	Immobilisations en cours		277 874,83		-277 874,83
	Total des recettes d'équipement	63 353 143,42	42 538 937,98	1 659 093,21	19 155 112,23
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	6 247 000,00	6 241 323,15		5 676,85
1068	Excédents de fonct. capitalisés (8)	6 224 138,31	6 224 138,31		
138	Autres sub. d' invest. non transf.				
18	Compte de liaison : affectation à ...				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières	340 000,00	83 236,78		256 763,22
024	Produits des cessions	24 800 000,00			
	Total des recettes financières	37 611 138,31	12 548 698,24		262 440,07
45.2	Total des opé. pour le compte de tiers (7)				
	Total des recettes réelles d'investissement	100 964 281,73	55 087 636,22	1 659 093,21	19 417 552,30
021	Virement de la section de fonctionnement (2)	2 893 808,00			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	7 906 625,00	12 044 746,68		-6 143,26
041	Opérations patrimoniales (2)	7 400 000,00	6 396 125,44		1 003 874,56
	Total des recettes d'ordre d'investissement	18 200 433,00	18 440 872,12		997 731,30
	TOTAL	119 164 714,73	73 528 508,34	1 659 093,21	20 415 283,60

Pour information (3)		
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	33 838 883,56		33 838 883,56
012	Charges de personnel et frais assimilés	107 940 781,64		107 940 781,64
014	Atténuation de produits	6 000,00		6 000,00
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	34 181 449,43		34 181 449,43
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)	117 789,69		117 789,69
66	Charges financières	2 472 377,29		2 472 377,29
67	Charges exceptionnelles	409 753,17	4 138 124,84	4 547 878,01
68	Dotations aux amortissements et provisions	1 500 000,00	7 906 621,84	9 406 621,84
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
Dépenses de fonctionnement - Total		180 467 034,78	12 044 746,68	192 511 781,46

Pour information		
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	30 298 904,28		30 298 904,28
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations		43 838,14	43 838,14
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	2 092 299,51		2 092 299,51
204	Subventions d'équipements versés	18 042 523,83		18 042 523,83
21	Immobilisations corporelles (6)	11 064 543,77		11 064 543,77
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	28 379 958,62	7 091 772,75	35 471 731,37
26	Participations et créances rattachées à des participations	700 000,00		700 000,00
27	Autres immobilisations financières	5 966,00	48 352,21	54 318,21
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciations des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciations des stocks et en-cours (5)</i>			
45..1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciations des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciations des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		90 584 196,01	7 183 963,10	97 768 159,11

Pour information		
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		3 374 796,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations par compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	1 176 357,75		1 176 357,75
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	11 380 297,17		11 380 297,17
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie		743 999,52	743 999,52
73	Impôts et taxes	126 383 832,29		126 383 832,29
74	Dotations et participations	49 358 124,60		49 358 124,60
75	Autres produits de gestion courante	4 416 579,64		4 416 579,64
76	Produits financiers	6 286,31		6 286,31
77	Produits exceptionnels	22 411 450,28	43 838,14	22 455 288,42
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes de fonctionnement - Total	215 132 928,04	787 837,66	215 920 765,70

Pour information		
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		16 148 604,59

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	6 241 323,15		6 241 323,15
13	Subventions d'investissement	8 288 013,51		8 288 013,51
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	33 973 049,64		33 973 049,64
18	Compte de liaison : affectation			
19	Différences sur réalisations d'immobilisation		3 356 872,65	3 356 872,65
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles		781 252,19	781 252,19
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	277 874,83	6 396 125,44	6 674 000,27
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	83 236,78		83 236,78
28	Amortissements des immobilisations		7 906 621,84	7 906 621,84
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45..2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total	48 863 497,91	18 440 872,12	67 304 370,03

Pour information		
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
art (1)			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	9 928,50	9 840,00		88,50	
637	Autres impôts, taxes et versements ass.	79 510,89	-7 954,24		64 607,55	22 857,58
012	Charges de personnel et frais assimilés	110 241 680,00	107 933 192,50	7 589,14	393,59	2 300 504,77
6218	Autre personnel extérieur	122 000,00	117 594,42			4 405,58
6331	Versements de transport	1 192 500,00	1 159 412,03			33 087,97
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	334 500,00	320 688,30			13 831,70
6336	Cotis. au centre nat. de gest. fonc. pub	613 000,00	606 799,47			6 200,53
64111	Rémunération principale	29 720 000,00	28 520 369,28			1 199 630,72
64112	Nbi, supp fam. et indemnité de résidence	991 000,00	984 774,98			6 225,02
64118	Autres indemnités	268 000,00	266 823,47			1 176,53
64131	Rémunération	40 823 670,00	40 818 369,42			5 300,58
64168	Autres emplois d'insertion	4 777 500,00	4 745 168,98			32 331,02
6417	Rémunération des apprentis	138 500,00	120 732,35			17 767,65
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	15 314 900,00	15 321 421,10			-6 521,10
6453	Cotisations aux caisses de retraite	7 709 000,00	7 550 476,00			158 524,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprent.	12 560,00	6 927,65			5 632,35
6472	Prestations familiales directes	984 850,00	841 750,25			143 099,75
64731	Versées directement	3 627 000,00	3 051 726,10		285,27	574 988,63
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	640 000,00	619 937,28			20 062,72
6475	Médecine du travail, pharmacie	64 700,00	40 955,49	7 589,14	108,32	16 047,05
6488	Autres charges	2 908 000,00	2 839 285,93			68 714,07
014	Atténuation de produits	40 000,00	4 159,75	1 840,25		34 000,00
7391	Sur impôts sur spectacles (ccas)	22 800,00				22 800,00
7396	Reversements de fiscalité	6 000,00	4 159,75	1 840,25		
73968	Autres reversements de fiscalité	11 200,00				11 200,00
65	Autres charges de gestion courante	36 600 922,68	33 170 015,01	1 011 434,42	462 147,52	1 957 325,73
6531	Indemnités	734 000,00	722 370,24			11 629,76
6532	Frais de mission	75 905,17	60 842,51	1 073,34	13 523,91	465,41
6533	Cotisations de retraite	42 000,00	36 739,63			5 260,37
6534	Cotisations de séc. soc. - part patronn.	5 000,00	4 709,64			290,36
6535	Formation	61 558,90	46 335,40		9 765,00	5 458,50
65372	Cot fds finan alloc fin de mandat	1 500,00				1 500,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	1 460 858,61			438 858,61	1 022 000,00
6553	Service d'incendie	5 478 500,00	5 397 792,00			80 708,00
65731	Etat	150 000,00				150 000,00
657361	Caisse des ecoles de saint-denis	2 577 570,00	2 577 570,00			
657362	Centre communal d'action sociale	7 980 500,00	7 602 805,07			377 694,93
65738	Autres organismes	294 468,00	190 562,00	73 748,00		30 158,00
6574	Subventions de fonct.- pers. droit privé	17 739 062,00	16 530 288,52	936 613,08		272 160,40
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	253 378,36	110 194,70	7 594,99	1 127,01	134 461,66
6561	Frais de personnel	130 000,00	94 648,74			35 351,26
6562	Matériel, équipement et fournitures	123 378,36	15 545,96	7 594,99	1 127,01	99 110,40
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES						
(a) = (011+012+014+65+656)		188 599 488,59	173 576 541,71	2 508 362,61	5 516 564,42	6 998 019,85

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.